

PLUS LES IMPORTATIONS DES PAYS ETRANGERS QUE CELLES DE LA MERIE-PATRIE" (*Hansard*, 1879, p. 422.)

Cette politique acceptée et votée par les conservateurs, en 1879, l'accorder à l'Angleterre des préférences en retour de l'avantage qu'elle nous donne en admettant nos produits en franchise, c'est exactement la politique mise en pratique par Sir Wilfrid Laurier. Si elle était bonne en 1879, digne du concours de tout le parti conservateur, pourquoi se dirait-elle mauvaise et condamnable en 1900 ?

VOLTE FACE DES CONSERVATEURS

Comme on le voit, les conservateurs ont accepté et préconisé la préférence douanière en faveur de l'Angleterre ; mais, comme pour presque toutes les autres questions, leur œuvre s'est bornée aux paroles, à des promesses qu'ils n'ont jamais tenues sérieusement. Et quand Sir Wilfrid Laurier a mis en pratique ce qu'ils avaient accepté en principe, les conservateurs ont fait une volte-face en règle ; pour dissimuler leur déconvenue, ils affectent de critiquer ce qu'il a fait et ils se rabattent maintenant sur "la préférence commerciale réciproque."

Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette utopie.

LES OBJECTIONS DES CONSERVATEURS

Ces objections sont exposées à la page 6 de la brochure No 3 que les conservateurs font circuler pour la campagne électorale. Les voici :

Or, qu'est-ce que l'Angleterre a donné en échange d'un pareil avantage ?

" Rien, absolument rien. "

" Les produits du Canada sont traités en Angleterre absolument comme les produits de tous les autres pays. "

AVANTAGES OBTENUS EN RETOUR DE LA PREFERENCE ACCORDEE

Il est facile de démontrer par les faits que l'écrivain de la brochure bleue ne sait pas ce qu'il dit ou se rend délibérément coupable de fausses représentations. Comme nous allons le voir, nous avons déjà obtenu beaucoup plus que nous n'avons accordé.

INDEPENDANCE COMMERCIALE

Le premier avantage obtenu par Sir Wilfrid Laurier au moyen de la préférence accordée à l'Angleterre a été l'indépendance commerciale, c'est-à-dire le droit de régler nous-mêmes les traités de commerce qui peuvent affecter notre pays.

Depuis près de cinquante ans nos hommes politiques faisaient en vain des efforts pour obtenir de la métropole le privilège d'aménager nos relations commerciales avec les autres pays suivant nos propres intérêts, et depuis cinquante ans ces efforts étaient restés sans résultat. Or, vingt-quatre heures après avoir annoncé la préférence de tarif qu'il ac-